

Chef de service « réserve naturelle des Terres australes françaises »

Adjoint au Directeur de la Conservation du Patrimoine Naturel

DESCRIPTION DE L'OFFRE :

Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses, est placé sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises.

Cette réserve naturelle couvre la totalité des 700 000 hectares d'étendue terrestre des îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet et l'archipel de Kerguelen ; et 1 675 000 hectares de partie marine comprenant la totalité des mers territoriales de Saint Paul et Amsterdam et une partie des mers territoriales de Crozet et Kerguelen.

La Direction de la Conservation du Patrimoine Naturel (DCPN) est chargée de la politique environnementale des TAAF sur l'ensemble des districts (Antarctique, Subantarctique et îles Eparses). En son sein, le service de la réserve naturelle est en charge de définir et de mettre en place la politique environnementale applicable sur la réserve naturelle par la mise œuvre de son plan de gestion, entré en vigueur en 2011 pour une période de 5 ans.

L'équipe de la réserve naturelle est constituée d'une vingtaine d'ETP positionnés en trois lieux :

- Sur le terrain (Crozet, Kerguelen et Amsterdam): environ 15 agents en été et 6 en hiver.
- Au siège des TAAF situé à la Réunion : 6 agents.
- Dans les laboratoires partenaires en métropole : 4 techniciens.

Ce poste est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur et sous la responsabilité du Directeur de la Conservation du Patrimoine Naturel. La personne recrutée aura également la charge du poste d'adjoint au Directeur.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Les principales missions du chef de service sont les suivantes :

- Mise en œuvre du plan de gestion de la réserve naturelle

- Coordination de la mise en œuvre des actions du plan de gestion de la réserve.
- Coordination de l'équipe gestionnaire (recrutement, objectifs, plannings, lien constant avec l'équipe, etc.).

- Approche budgétaire

- Réponse aux appels d'offre publics.
- Rédaction des demandes de financement aux fondations d'entreprise.
- Participation au suivi budgétaire de la direction.

Rédaction et coordination des documents liés à l'activité de la réserve

- Rédaction des bilans d'activités annuels.
- Suivi des indicateurs de la réserve.
- Rédaction des différents documents liés à la gestion de la réserve (panneau d'exposition, article, etc.)

- **Education à l'environnement**

- Organisation des formations environnementales des usagers de la réserve.
- Organisation de la fête de la Nature, des journées Ramsar, de la fête de la science, etc.

- **Coordination de l'activité écotouristique se déroulant dans la réserve naturelle**

- En lien avec le responsable du tourisme et les équipes de terrain de la réserve, la personne recrutée accompagne la mise en place d'un tourisme durable.

- **Relations avec les autres services des TAAF et les partenaires extérieurs**

- Etablir un lien étroit avec les autres services des TAAF (service technique, financier, etc.),
- Entretien et développer les relations avec les partenaires scientifiques et les réseaux de gestionnaire (RNF, TEMEUM, pays étrangers de la zone, etc.)

- **Missions dans les Terres australes**

- Prévoir une mission par an sur le terrain (1 mois ou plus).
- Déplacement en métropole ou à l'étranger à envisager.

En sa qualité d'adjoint au Directeur, la personne recrutée appuie le Directeur dans la mise en place de la politique environnementale des TAAF et le représente dans les réunions. Ceci implique un fort investissement et la connaissance des principaux dossiers de la direction.

PROFIL CANDIDAT(E) :

- Bac +5 en environnement (écologie, conservation, sciences de l'environnement, etc.).
- Expérience d'au moins 5 ans dans la gestion d'aire protégée et dans le management de personnel (équipe de 20 personnes).
- Une expérience préalable dans les TAAF serait un atout certain.
- Des connaissances naturalistes sont attendues et notamment dans le domaine subantarctique.
- Compétence de coordination et sens de l'organisation.
- Prise de responsabilités et force de proposition.
- Excellentes capacités de synthèse et de rédaction.
- Très bonnes capacités relationnelles, aisance à l'oral.
- Bon niveau d'anglais.
- Capacité à s'adapter à des milieux et des personnes variées.
- Connaissance des procédures administratives.
- Maîtrise des logiciels informatiques courants.
- Bonne condition physique et aptitude aux déplacements, notamment en mer.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Contrat à durée déterminée d'une durée de 12 mois à 18 mois, renouvelable jusqu'à 6 ans.

Poste basé au siège de l'administration des Terres australes et antarctiques françaises situé à Saint Pierre de La Réunion.

Base : 37h/semaine.

SALAIRE :

Poste rémunéré en application des grilles salariales des contrats territoriaux des TAAF (voir arrêtés sur le site www.taaf.fr).

Salaire déterminé en fonction du profil (niveau de formation / expérience).

Pour candidater :

Adresser un CV et une lettre de motivation à l'adresse

recrutement.environnement@taaf.re

Préciser impérativement dans l'objet du message : **CDDCSRNN, nom, prénom**

Date limite de dépôt des candidatures : 15 janvier 2014

Date de début du contrat : début Mars 2014

ORGANISME**Nom :** Collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises**Adresse :** Rue Dejean**Code postal :** 97410**Ville :** St Pierre de La Réunion**Site internet :** www.taaf.fr